

# **Le Vice-amiral Amet (1861-1940), de l'Empire colonial français aux mutins de la mer Noire**

*Jean-Noël GRANDHOMME\**

## **Résumé**

La carrière du vice-amiral Amet (1861-1940) est emblématique de celle d'une génération de marins français, élevé dans le culte de la Revanche après la défaite de 1870-1871 face à l'Allemagne, mais aussi dans la méfiance vis-à-vis de la Grande-Bretagne, et, plus tard, dans la lutte contre le communisme. Pur produit de l'école navale, il allie les compétences scientifiques aux qualités de commandement, avec quelques inévitables défauts. S'il a participé à l'aventure coloniale de la France, il est surtout resté dans l'histoire comme le commandant de l'escadre touchée en 1919 par les « Mutineries de la mer Noire », épisode qui est entré dans le Panthéon du mouvement communiste international.

**Mots-clés:** Marine française - Colonies françaises - Guerre de 1914-1918 en Méditerranée orientale - Mer Noire 1919

Jean François Charles Amet<sup>1</sup> est né le 27 janvier 1861 sur la propriété « Mon Triomphe », dans le district de Rivière du Rempart. C'est le fils d'un officier de marine originaire de Mercey-sur-Saône (Doubs), installé à l'île Maurice, ancienne colonie française devenue britannique par le traité de Paris du 30 mai 1814. Sa famille compte déjà un grand marin, son oncle, le vice-amiral Charles Victor Eugène Amet (1824-1902), commandant en chef de l'escadre d'évolutions en Méditerranée. Sa carrière l'a conduit sur les sept mers, notamment au sein de l'Empire colonial français ; il a servi à terre et sur mer pendant la Première Guerre mondiale ; et il a été, en fin de carrière, l'un des principaux protagonistes de l'affaire des « mutins de la mer Noire ».

## **Un des bâtisseurs de la « plus grande France », en Tunisie et à Madagascar**

Amet, comme tous les marins de sa génération, contribue à la création et à la défense de l'Empire colonial français. Entré à l'école navale en octobre 1877, il

---

\* Université de Lorraine, CRULH, F-54000 Nancy, France; Ancien conférencier au Collège militaire royal du Canada ; Membre du conseil scientifique du Mémorial de Verdun ; e-mail: jean-noel.grandhomme@univ-lorraine.fr

<sup>1</sup> Les sources de cette étude sont principalement constituées par les dossiers d'Amet au Service historique de la Défense (SHD) au château de Vincennes, CC<sup>7</sup> 4<sup>e</sup> Moderne 854/ 6 et 2975/ 44 ; les matricules des officiers de marine au SHD à Brest, 1 M 7 ; et à Cherbourg, 1 M 2, 9 et 16 ; son dossier de la Légion d'honneur, L 2986. - *La Ligue maritime*, mai 1909. - *Le Moniteur de la flotte*, 1919-1933. - *Le Temps*, 1896-1940. - *Le Gaulois*, 1916-1928. - Porte (Rémy), « Amet, amiral Jean François Charles (1861-1940) » in Cochet (François), Porte (Rémy), *Dictionnaire de la Grande Guerre*, Paris, 2008, pp. 42-43. - Taillemite (Étienne), *Dictionnaire des marins français*, Paris, 2002, pp. 12-13.

est nommé aspirant de 2<sup>e</sup> classe en août 1879 à l'issue de sa période d'instruction à bord du vaisseau école *Borda*. Sorti 13<sup>e</sup> sur 41, il est bien noté par le capitaine de vaisseau Guépratte, commandant, qui lui reconnaît « bonne aptitude, bonne éducation, caractère discipliné et sympathique ». En octobre il embarque à bord de la frégate mixte *Flore*, école d'application des aspirants, pavillon du contre-amiral Galiber, commandant en chef de la division volante et d'instruction, qui écrit de lui en août 1880 : « Plus travailleur qu'intelligent, il est désireux de bien faire ; ses efforts le maintiennent dans une bonne moyenne ; très bonne tenue. » Aspirant de 1<sup>re</sup> classe sur la frégate à hélice *Résolue* depuis avril, Amet continue en octobre sur le cuirassé *Colbert*, puis en janvier 1881 sur le cuirassé *Suffren* et en avril sur le cuirassé de 1<sup>er</sup> rang *Trident*, toujours à la division volante et d'instruction, où il est attaché à l'état-major du contre-amiral Lafont, commandant en sous-ordre dans l'escadre d'évolutions.

En juillet et en août il prend part à la campagne de Tunisie, décidée par le gouvernement de Jules Ferry afin d'y défendre les intérêts de la France, en conflit ouvert avec l'Italie, particulièrement active dans la région, et de faire face aux incursions de plus en plus fréquentes de bandes armées de nomades kroumirs tunisiens dans le Constantinois, en Algérie. L'opération de police engagée en avril par le général Forgemol de Bostquénard, commandant de la division de Constantine, se révèle peu meurtrière. Le bey de Tunis, Mohammed es-Sakok ben Hussein, est contraint de signer dès le 12 mai le traité du Bardo, qui établit le protectorat de la France sur la Régence. Avec les forces navales, Amet participe à la seconde phase de la campagne, rendue nécessaire par quelques résistances ; et notamment marquée par le bombardement de Sfax.

À partir de mars 1882 il s'occupe de la compagnie de débarquement à bord de l'avisos *Bruat* à la station de la mer des Indes à Tamatave (Madagascar) ; et selon le lieutenant de vaisseau Bénier, son commandant, il « sert bien, il a le caractère sérieux et l'esprit appliqué aux détails dont il est chargé ». Promu enseigne de vaisseau en octobre, il ne poursuit pas son voyage jusqu'en Nouvelle-Calédonie comme initialement prévu et reste en traitement à l'hôpital de Saint-Denis de La Réunion pour un phlegmon à la jambe, qui gêne ses mouvements. Rapatrié à Marseille, il bénéficie d'un congé de convalescence à Boulogne-sur-Seine, où habitent ses parents. En avril 1883 il retrouve la division navale de la mer des Indes.

De cette date à février 1884 il effectue une campagne de guerre à Madagascar, au cours de laquelle il passe, en décembre 1883, sur l'éclaireur d'escadre *Vaudreuil*, où il s'occupe toujours de la compagnie de débarquement. En 1881 le gouvernement hova, sous la pression des Britanniques, a cherché à s'approprier l'important héritage d'un négociant français décédé, Jean Laborde. La France a soutenu ses héritiers en intervenant du même coup en faveur des Sakalaves, ses protégés, persécutés par les Hova. En 1883 l'hostilité est telle à l'égard des ressortissants français que le gouvernement ordonne au contre-amiral Pierre - remplacé en novembre, après sa mort, en septembre, par le contre-amiral

Galiber - de procéder au blocus des ports. « Actif et énergique » au cours de ces opérations, note son supérieur, Amet « commande bien les hommes ».

### Un spécialiste du tir

De retour à Brest, il y embarque en juin 1884 à bord de l'avisos à hélice *Cuvier*, station de pêche de Granville, dans la Manche. Chef de quart, commandant de la compagnie de débarquement, chargé de l'instruction du canon et du fusil, officier de tir, il est toujours très bien noté. En avril il est nommé officier en second au choix du lieutenant de vaisseau Lespinasse de Saune sur le transport à hélice *Isère*, puis, le 4 novembre, sur le transport *Bien-Hoa*, affecté au service de l'Indochine.

À partir de mai 1887 il sert comme officier en second sur l'avisos *Corse*, dont il assume ensuite le commandement par intérim. En septembre il est noté par le contre-amiral Rallier du Baty, major de la flotte à Toulon, comme « un officier qui sort du commun ; il a du calme, de la réflexion, de la tenue ». Promu lieutenant de vaisseau en octobre, il embarque en décembre 1888, en qualité d'officier en second du capitaine de frégate Bigant, sur l'avisos transport *Saône* à la division navale du Pacifique. « Excellent officier sous tous les rapports », il « sait commander » et « se fait obéir sans avoir recours à des moyens répressifs excessifs », écrit son supérieur depuis Nouméa (Nouvelle-Calédonie) en juin 1889. L'année suivante Amet n'est cependant plus, sous la plume de Bigant, qu'un simple « bon officier » et même – ce qui sonne comme un reproche – « un peu jeune ». Rapatrié à Brest par le transport *Calédonien* en janvier 1891, il bénéficie d'un congé de convalescence.

À partir de juillet, il suit, aux Salins-d'Hyères (Var), les cours de l'école des défenses sous-marines à bord du vaisseau *Algésiras* et il est breveté torpilleur en décembre. En avril 1892 il devient sur le cuirassé *Suffren* l'aide de camp du vice-amiral Lefèvre, commandant en chef de l'escadre du Nord. En février 1894 il est affecté à la défense mobile de Cherbourg, où il obtient son premier commandement, celui d'un torpilleur. En mars il présente au ministre de la Marine, qui n'est autre que Lefebvre, une étude sur l'amélioration du réglage du tir à bord des bâtiments. En juin le nouveau ministre, Félix Faure, demande au vice-amiral Puech, préfet du 4<sup>e</sup> arrondissement maritime à Rochefort, de donner toutes facilités à Amet afin qu'il puisse établir un avant-projet concernant l'installation de cet appareil à bord du croiseur cuirassé *Amiral Charner*. En février 1895 Amet est détaché au laboratoire central de l'artillerie de la marine afin d'y coopérer aux études à entreprendre sur les transmetteurs d'ordre de son invention. En septembre il essaie aux Salins-d'Hyères sur le vaisseau école de canonage *Couronne* un appareil *Heissler* destiné au commandement et à la direction du feu de l'artillerie à bord des navires.

En mars 1896 il commence à suivre les cours sur le *Couronne*. Breveté canonier, il entre en novembre à l'école des hautes études de la Marine à Paris, dont il sort diplômé en octobre 1897, avec les meilleures notes de la part du directeur : « Il est de ceux auxquels les circonstances même les plus critiques ne

font rien perdre de leur calme ni de leurs moyens. Sous une forme extrêmement séduisante il a un très grand fond. »

### **Missions en Asie du Sud-Est**

En décembre Amet embarque à Marseille sur un paquebot à destination de Saïgon, où il prend en janvier 1898 le commandement de la canonnière *Lion* pour deux campagnes de guerre au Tonkin à la division navale, puis escadre d'Extrême-Orient. Dans ce cadre, il participe aussi à l'installation de l'armée, de la marine et de l'administration françaises dans le sud de la Chine. Après le conflit sino-japonais de 1894-1895, les puissances européennes sont en effet intervenues pour modérer les appétits de Tokyo sur le continent et se sont fait octroyer des bases et des concessions de la part du gouvernement de Pékin. La France a obtenu de pouvoir occuper la baie (Wan) de Kouang-Tchéou, opération qui se déroule de mai à juillet 1898 après la conclusion d'une convention avec la Chine, qui lui cède le territoire à bail pour quatre-vingt-dix-neuf ans. Au cours de l'automne de 1899 le détachement du lieutenant-colonel Marot, commandant des troupes de marine, est envoyé y réprimer une révolte des nationalistes chinois<sup>2</sup>. Dans ce contexte, Amet réalise également des travaux hydrographiques dans le golfe du Tonkin, sur la côte du Lei-Tchéou, et dans le bas Si-Kiang, fleuve de l'ouest, dans le Quang-Xi. De retour à Marseille en janvier 1900, il est promu capitaine de frégate en juin.

### **Un inventeur et un professeur**

En août il est chargé par le vice-amiral Dieulouard, préfet maritime à Cherbourg, de la 1<sup>re</sup> direction (personnel) de l'état-major du 1<sup>er</sup> arrondissement ; puis il est nommé officier en second du capitaine de frégate Mallet sur le cuirassé *Henri IV*. En octobre 1901 il passe sur le *Charles Martel*, pavillon du contre-amiral Marquis, commandant d'une division de l'escadre de la Méditerranée occidentale et du Levant ; avant d'exercer en mai 1902 les mêmes fonctions à bord du cuirassé *Iéna*. En octobre 1903 il est nommé sous-directeur des défenses sous-marines à Toulon.

Amet continue parallèlement ses études scientifiques. En janvier 1904 le contre-amiral Marquer, faisant fonction de chef d'état-major général de la marine, le fait venir à Paris pour qu'il lui présente un télémètre destiné aux chefs de section, construit à ses frais, chez *Ponthus & Thérode*. « Cet instrument, très ingénieusement étudié, raconte Marquer, est le résultat de longues et coûteuses recherches de la part de son inventeur. Il est destiné peut-être à combler une lacune grave dans notre organisation de la conduite du tir à bord des bâtiments. »

En août Amet prend le commandement du croiseur de 2<sup>e</sup> classe *Descartes*, pour une mission de convoyage des contre-torpilleurs *Sabre* et *Francisque*, ainsi que de dix torpilleurs destinés aux défenses mobiles de Saïgon et de Madagascar.

---

<sup>2</sup> Herriou (Yann-Firmin), « La Participation de la marine à la prise de possession de Kouang-Tchéou-Wan (avril 1898-janvier 1900) », *Revue historique des armées*, n° 197, 1994, pp. 117-129. - Teng (Teng), *Le Territoire de Kouangtchéou Wan : de sa concession à la France à sa rétrocession à la Chine, 1898-1945*, Thèse, Aix-Marseille, 2018.

Selon le contre-amiral Boisse, commandant de la 2<sup>e</sup> division de l'escadre d'Extrême-Orient, il « a une qualité qui devient rare : de l'initiative. Elle est jointe à un grand sens du devoir et guidée par une intelligence claire, un esprit droit ». Ensuite devenu sous-directeur de l'école supérieure de Marine, Amet y enseigne également la tactique et la stratégie navales. « La raison d'être de notre marine militaire, écrit-il dans l'introduction de ses cours, étant la défense des intérêts nationaux sur mer, son strict et vaste devoir est d'envisager surtout, exclusivement même, l'éventualité de la lutte implacable contre ceux qui songeraient à y porter atteinte ; elle a l'impérieuse obligation de se préparer avec une constante et énergique ardeur à soutenir avantageusement cette lutte ; il n'est donc pas de connaissances qui l'intéressent à un plus haut degré que celles des moyens propres à préparer, à appeler, à fixer le succès à la guerre sur mer, ainsi qu'à diriger convenablement les navires dans le combat naval. » De ces constatations découlent toute l'importance donnée, à l'école, à l'enseignement de la stratégie et de la tactique navales.

En juillet – période au cours de laquelle il est promu capitaine de vaisseau – Amet sort en mer avec les élèves à bord du cuirassé *République*. Dès cette époque, il s'associe aussi aux activités de la Ligue maritime française (LMF), qui compte 27 700 membres à la veille de la Grande Guerre. Ce groupe de pression, qui entend jouer en France un rôle analogue à celui de la Ligue navale allemande (*Deutscher Flottenverein*), veille jalousement – grâce à un réseau de personnalités, dont de nombreux parlementaires, mais aussi par des opérations de sensibilisation auprès du grand public – au développement de la puissance maritime – civile et militaire – de la France. En mai 1909 Amet donne à Rennes une conférence sur la *Maîtrise de la mer*, dans laquelle il développe « la nécessité d'une marine de guerre puissante ». En mai 1911 il fait à l'école spéciale militaire de Saint-Cyr une autre conférence – qu'il répète ensuite à l'école libre des Sciences politiques à Paris -, intitulée : *De l'Utilité des forces navales pour la France, et de leur utilité stratégique*. En plusieurs endroits – comme à Lyon en avril 1914 – il développe ensuite le thème des *Obligations navales de la France*.

### **Au sein de l'armée navale**

Revenu à Cherbourg en octobre 1909, il est désigné pour le commandement du contre-torpilleur *Dunois* et le commandement supérieur des 2<sup>es</sup> flottilles des torpilleurs et de sous-marins de la Manche à Calais et Dunkerque. À l'été de 1910 il se distingue dans les travaux de renflouement du sous-marin *Pluviôse*, coulé devant Calais le 26 mai par le paquebot *Pas-de-Calais*, accident qui a fait vingt-sept morts. Le 23 juin il assiste aux côtés du vice-amiral Bellue, préfet du 1<sup>er</sup> arrondissement maritime à Cherbourg, à un service funèbre célébré à l'église évangélique de la rue du Pont Lottin à Calais, pour l'enseigne de vaisseau Engel, second du *Pluviôse*, un Alsacien devenu un symbole de « fidélité française ».

En novembre 1911 il entre en fonction en qualité de chef d'état-major de la 3<sup>e</sup> escadre (vice-amiral de Marolles) de la 1<sup>re</sup> armée navale (Boué de Lapeyrère) sur les cuirassés d'escadre *Bouvet* et ensuite *Saint Louis* en avril 1912 ; puis il passe en

janvier 1913 sur le *Patrie*, pavillon du vice-amiral Marin Darbel, commandant de la 2<sup>e</sup> escadre. Les manœuvres navales se déroulent en mai et juin entre Toulon, l'Algérie et la Corse, « dans des conditions aussi rapprochées que possible de celles de la guerre », selon les instructions du ministre de la Marine, Pierre Baudin, qui y assiste pour partie, aux côtés du président de la République, Raymond Poincaré, qui passe la revue de l'armée navale, accompagné du ministre de la Guerre, Eugène Étienne.

### **Les combats à terre**

Touché par la mesure de mobilisation générale le 2 août 1914, Amet est nommé le 29 à la tête du 1<sup>er</sup> régiment de marins canonnières, formé de 2 000 hommes, d'abord employé dans le camp retranché de Paris par les gouverneurs successifs, les généraux Michel, puis Gallieni le 26 août – où ses artilleurs servent, dans la ceinture fortifiée, des canons de 138 et de 164 millimètres prélevés sur les bâtiments anciens ou en cours de construction - comme le cuirassé *Bretagne* -, ainsi que des 120 et 155 de l'armée de terre. Alors que certains de ses marins sont répartis entre Verdun et Nancy, Amet va ensuite s'établir à Toul (Meurthe-et-Moselle), où il est très bien noté par le général Remy, gouverneur militaire, qui voit en lui « un officier très distingué et très compétent en matière d'artillerie ». Amet s'occupe, entre autres, de l'installation et de l'emploi des canons de 160 millimètres affectés à la place, cherchant à rendre le matériel plus mobile et réussissant à le disposer sur des péniches au moyen d'un dispositif simple et astucieux. « Son régiment de canonnières marines est très bien tenu, très discipliné et animé du meilleur esprit. »

Contre-amiral en mars 1915, il est maintenu à Toul à sa demande, puis il prend le commandement supérieur des batteries de canonnières marines, dans lequel, constate le général Dubail, commandant du groupe d'armées de l'Est (GAE), il fait preuve « de hautes qualités d'activité, d'intelligence et d'initiative. Il rend de grands services en installant rapidement, après des reconnaissances personnelles, les différentes pièces de marine en action sur le front du GAE ». Amet se révèle, enfin, un conseiller technique précieux pour toutes les questions concernant les tirs à longue portée. Échelonnées entre la frontière suisse et l'Aisne, puis la Marne et ensuite la Meuse, les unités du groupe d'armées participent à la bataille de la Woëvre ; puis à des actions locales en Argonne ; et, en juillet-août, aux combats du Linge (Haute-Alsace), dans les Vosges. Commandant des canonnières-marines des armées du Nord-Est pendant l'offensive de Champagne, qui commence le 25 septembre, Amet est ensuite placé sous l'autorité du général de Curières de Castelnau, chef d'état-major général des armées au Grand quartier général à Chantilly (Oise)<sup>3</sup>. La citation qu'il obtient le 31 octobre constitue une sorte de condensé des qualités que l'ensemble de ses supérieurs lui ont reconnues jusque-là : « Au cours des dernières opérations, a dirigé avec une haute compétence l'action des compagnies de canonnières marines opérant en liaison avec l'artillerie de

<sup>3</sup> Schwerer (François), *Canonnières fluviales de 14-18. Les armes méconnues*, Paris, 2019.

terre, faisant preuve, dans les circonstances les plus difficiles, d'un esprit d'initiative, d'une activité et d'un sang-froid remarquables. »

En mars 1916 Amet remplace à Paris le vice-amiral Tracou au sein du comité pour la restriction de l'approvisionnement et du commerce avec l'ennemi, ainsi que dans toutes les commissions dont faisait partie son prédécesseur, comme celle chargée de reprendre l'examen des conditions de renouvellement de la concession des services maritimes postaux entre la France et l'Afrique du Nord, et la commission exécutive des achats et transports par mer effectués en vue d'assurer l'alimentation nationale. En juin, dans le cadre d'âpres négociations au sujet des obligations qu'impose la neutralité, une délégation suisse, présidée par Étienne Lardy, ministre de la Confédération à Paris, est reçue au ministère des Affaires étrangères, quai d'Orsay, par une délégation des puissances alliées, présidée par Jean Gout, sous-directeur des affaires politiques et commerciales, qui représente la France avec Amet.

### **Retour à la mer, en Méditerranée orientale**

En novembre Amet prend le commandement de la 2<sup>e</sup> division de la 2<sup>e</sup> escadre de l'armée navale à bord du cuirassé d'escadre *Voltaire*. Devenu commandant supérieur à Argostoli, sur l'île de Céphalonie (Grèce), il doit y régler « plusieurs questions délicates » et sait faire une nouvelle fois preuve, quand il le faut, « d'intelligentes initiatives ». Selon le vice-amiral Favereau, commandant de l'escadre, c'est « un officier d'une délicatesse et d'une droiture parfaites et d'une conscience scrupuleuse. C'est un travailleur. (...) Chef d'une bienveillance extrême pour ses subordonnés, il est rigoureux pour lui-même et entièrement dévoué à ses devoirs. » « Collaborateur précieux pour le commandant de l'escadre, confirme en juillet 1917 le vice-amiral Darrieus, successeur de Favereau. Toujours prêt à remplir toutes les missions, sans marchander ni son temps ni sa peine. Caractère élevé. » En bref, même s'il doit s'efforcer de « combattre une légère tendance naturelle à trop fouiller les détails », Amet « fera un vice-amiral d'élite ».

Effectivement promu à ce grade en juin 1918, il passe à la même date sur le cuirassé *Mirabeau*, puis sur le cuirassé *Diderot*, à chaque fois comme commandant de la 2<sup>e</sup> escadre. « Plume plus abondante que précise, un peu professeur, se meut plus aisément dans l'absolu que dans le relatif ; occupe actuellement un commandement où toutes ses qualités pourront trouver leur emploi et leur mesure », écrit le 15 septembre le vice-amiral Gauchet, commandant en chef de la 1<sup>re</sup> armée navale.

Peu après Amet a l'occasion de constater que les liens tissés pendant la guerre avec la marine britannique n'empêchent pas la Grande-Bretagne de continuer de jouer sa propre partition en Orient, au détriment des intérêts de la France. En octobre il apprend en effet que l'amiral Calthorpe, commandant en chef de l'escadre britannique de la Méditerranée, mène sous son nez, mais en dehors de lui, à Moudros, sur l'île de Lemnos, en mer Égée, - où Amet a établi son QG en tant que commandant supérieur des forces navales alliées devant les Dardanelles - des négociations avec les Turcs, très affaiblis et complètement isolés depuis la

défection des Bulgares, qui ont conclu un armistice avec les Alliés à Salonique, le 29 septembre. Georges Clemenceau, président du Conseil, ministre de la Guerre, qui reçoit le 25 octobre une proposition d'armistice par le biais de la légation ottomane à Berne (Suisse) essaie bien, mais en vain, de faire participer Amet aux pourparlers. Le 30 du mois c'est avec le seul représentant britannique que le ministre turc de la Marine Huseyin Rauf Orbay et le sous-secrétaire d'État aux Affaires étrangères Reşat Ismet Bey concluent l'armistice. Amet est en revanche intégré à la commission interalliée chargée du contrôle de son exécution. Et, le 13 novembre, c'est lui qui paraît devant Constantinople à la tête des escadres alliées, après avoir franchi – tout un symbole – le détroit des Dardanelles ; et il fait occuper les forts du Bosphore<sup>4</sup>.

### **Dans la mer Noire**

Nommé haut-commissaire de la République française auprès du gouvernement ottoman, Amet a une entrevue avec le grand-vizir Tewfik Pacha. À cette époque, la navigation reste toujours dangereuse. Un des bâtiments qui se trouvent en mer Noire, sous les ordres d'Amet, le torpilleur d'escadre *Enseigne Henry* est ainsi avarié par l'explosion d'une mine dérivante dans la matinée du 1<sup>er</sup> janvier 1919 : trois marins projetés à la mer disparaissent, tandis qu'un quatrième ne survit pas à ses blessures.

Le 4 janvier Amet hisse son pavillon sur le cuirassé *Jean Bart* et prend le commandement des forces navales françaises en mer Noire. À terre les forces de l'armée du Danube, du général Berthelot, sont commandées par le général d'Anselme, qui dispose de faibles moyens. L'Entente hésite sur la politique à suivre, soutenant les Russes blancs contre les Rouges, mais sans leur donner véritablement les moyens de vaincre. Après l'évacuation, les 5 et 6 avril, d'Odessa - aussitôt occupée par les bolcheviks -, à laquelle Amet apporte un concours important, Anselme ramène ses troupes sur la rive droite du Dniestr et y organise un nouveau front que tiennent trois faibles divisions françaises et deux divisions helléniques. Ensuite, Amet participe aux combats devant Sébastopol et en mer d'Azov, ainsi qu'au sauvetage de milliers de réfugiés russes blancs. Par ailleurs, il supervise les opérations qui permettent de renflouer, grâce aux efforts des marins et des ingénieurs français, et avec le concours des autorités, du personnel technique et des ouvriers de l'arsenal de Sébastopol, le *Mirabeau*, qui s'était échoué sur un banc en dehors de la rade au cours d'une tempête ; mais pour cela il a fallu lui enlever sa grosse artillerie et une partie de son blindage de ceinture.

Le 19 avril des incidents d'un autre genre éclatent dans la rade. Sur le cuirassé *France*, d'abord, des marins chantent *L'Internationale*, réclament un assouplissement des corvées et de la discipline, une meilleure nourriture, la fin des opérations contre les bolcheviks et, pour finir, leur retour rapide en France. Le mouvement se propage au *Jean Bart*, on entend les cris de : « Révoltez-vous !

---

<sup>4</sup> Dufour de La Thuillerie (R.), *De Salonique à Constantinople. Souvenirs de la division navale d'Orient, 1916-1919*, Paris, s.d.

Révolution ! À Toulon ! À Toulon ! » Des déprédations sont commises et les punis libérés. Amet se rend aussitôt à bord des deux bâtiments pour essayer d'y rétablir l'ordre, mais il est injurié et sa voix est couverte par des clameurs hostiles, si bien qu'il ne peut s'entretenir qu'avec les meneurs, qui lui présentent les revendications de l'équipage. En revanche, les autres bâtiments n'ont pas connu de contestation ou alors elle a été aussitôt réprimée, comme par le capitaine de corvette Picard, commandant de l'avisos *Algol*. Le 20 avril le drapeau rouge est hissé sur le *Jean Bart* – où le commandant, le capitaine de vaisseau du Couëdic de Kérérant, le fait amener et le déchire sans provoquer de réaction de la part des mutins - et le *France*, où ils se montrent en revanche très agressifs. Pour désamorcer la crise, Amet autorise une quarantaine de matelots de ce bâtiment à descendre à terre. Certains se mêlent à une manifestation bolchevique et l'un d'eux est même tué au cours d'échauffourées avec une compagnie de l'armée hellénique chargée de faire respecter l'état de siège en collaboration avec la compagnie de débarquement du *Jean Bart*. Selon une rumeur sans fondement l'enseigne de vaisseau qui la commandait se serait suicidé d'une balle de revolver dans la tête en présence d'Amet. Cette fausse nouvelle suscite des mouvements sur le *Mirabeau* et le *Vergniaud*, dont provient le marin tué. Le drapeau rouge flotte là aussi, tandis que des cris de haine retentissent à l'encontre des Grecs. Amet réagit alors en laissant entendre que l'escadre pourrait rentrer en France dans les quinze jours. Le 21 avril les esprits semblent s'apaiser, sauf sur le *France* et sur l'*Algol*, en l'absence du commandant. Partout, pourtant, on assiste à la tentative de mise en place de « soviets », surtout sur le *France*. Amet décide finalement d'envoyer le bâtiment à Bizerte, en Tunisie. Dans l'intervalle le reste de l'escadre quitte Sébastopol et rallie Constantinople. Ainsi se termine l'épisode ensuite appelé « les mutineries de la mer Noire »<sup>5</sup>.

Amet est à ce moment noté de manière très élogieuse par Gauchet, qui semble être revenu des préventions qu'il nourrissait à son égard un an plus tôt : « Le vice-amiral Amet possède une remarquable puissance de travail, et c'est de toute son âme qu'il l'a employée, sans compter, dans les missions dont il est chargé. » De retour à Paris, Amet comprend aussitôt que le ministre de la Marine, Georges Leygues, qu'il rencontre le 27 mai, n'entend pas, dans le but de ménager les socialistes, donner de développement national à l'enquête sur les événements de Crimée. Pour lui, il ne s'agit que d'un mouvement de mauvaise humeur d'équipages las de la guerre et travaillés par la propagande des bolcheviks russes. Amet est bien obligé d'accepter cette version, bien qu'il demeure persuadé que l'origine des mutineries soit aussi à chercher du côté de l'action de militants internationalistes français. Les mois qui suivent sont occupés par le règlement de la crise et de quelques autres. Curieusement les marins du *Jean Bart* sont l'objet de condamnations beaucoup moins nombreuses que ceux du *France*. Le procès des

---

<sup>5</sup> Denisov (Denis), *L'Intervention française et les ouvriers de Sébastopol (novembre 1918-mai 1919)*, Thèse, Paris, EHESS, 2025. – Masson (Philippe), *La Marine française et la mer Noire*, Paris, 1982. - *Ibid.*, « Les Mutineries dans la marine en 1919 », *Revue historique des armées*, n° 216, 1999, pp. 42-52.

trente-trois mutins de ce bâtiment commence le 29 septembre devant le conseil de guerre siégeant à bord sous la présidence du capitaine de vaisseau Durand-Viel, commandant du cuirassé *Provence*. Les uns sont inculpés d'avoir formé un complot contre l'autorité du commandant, d'autres de s'être servis sans autorisation, et dans un but délictueux, d'une embarcation appartenant à un bâtiment de l'État ; le nommé Lechevallier, d'outrages verbaux, pour avoir, le 19 avril, répondu de façon insultante à une allocution que venait de prononcer Amet. Le 3 décembre celui-ci apporte un témoignage très favorable à Picard, le commandant de l'*Algol*, poursuivi devant le 1<sup>er</sup> conseil de guerre maritime permanent de Toulon pour « abandon de son commandement dans une circonstance périlleuse ». Au moment où son bâtiment était mouillé devant Sébastopol, Picard avait pris part à un exercice d'embarquement, quittant son bord au moment où les esprits étaient les plus excités. « Cet exercice fut un vrai dérivatif », fait remarquer l'accusé pour sa défense, et d'ailleurs « son équipage fut parmi les plus réfractaires à la rébellion ». Picard est finalement acquitté par six voix contre une.

En septembre Amet préside un conseil d'enquête chargé, dans un autre registre, d'examiner les accusations portées contre le vice-amiral Daveluy et contre le capitaine de vaisseau de Roquefeuil à l'occasion des événements du 1<sup>er</sup> décembre 1916, lorsque les Alliés avaient été la cible à Athènes du feu des réservistes de l'armée hellénique avec la bénédiction du roi germanophile Constantin I<sup>er</sup>. Deux mois plus tard cette commission a terminé son enquête. Ses conclusions sont soumises au conseil supérieur de la Marine et le ministre statue : amnistié sans droit à réintégration, Daveluy est admis d'office à la retraite à titre d'ancienneté de service le 9 janvier 1920.

### **Dans les sommet de la hiérarchie**

En février Amet est nommé membre du conseil supérieur de la Marine, inspecteur général permanent du matériel et des arsenaux ; et, en avril, président du comité technique de la marine et membre du comité d'examen des comptes de la marine. En mars 1921 il reçoit à Toulon le ministre de la Marine, Gabriel Guist'hau ; et il assiste en l'église Saint-Honoré d'Eylau, à Paris, aux obsèques du vice-amiral Gervais, grande figure de la marine, artisan de l'alliance franco-russe. En juin il est invité au dîner offert par Guist'hau en l'honneur d'Hirohito, prince héritier du Japon, alors en visite en Europe. Le 13 juillet, au soir, il est convié à une revue, dans la cour d'honneur des Invalides, des marins qui devaient participer au défilé de la Fête nationale, supprimé pour cause de chaleur exceptionnelle, suivie de la remise de leurs deux drapeaux par le président de la République, Alexandre Millerand. En novembre Amet prononce un discours au banquet du 7<sup>e</sup> Salon de l'aéronautique, présidé par Louis Barthou, ministre de la Guerre, entouré notamment de Laurent Eynac, sous-secrétaire d'État à l'Aviation ; Louis Breguet, vice-président de la chambre syndicale de l'aéronautique ; les maréchaux Fayolle et Franchet d'Espèrey.

Appelé en janvier 1922 au commandement en chef des frontières maritimes du Sud de la France, sur un poste créé, il prend en juillet la tête du centre

administratif de la marine à Marseille. Dans ce cadre il défend, en septembre, l'ensemble du littoral de Cannes (Alpes-Maritimes) à La Ciotat (Bouches-du-Rhône) lors d'exercices d'attaque de la côte par l'escadre de la Méditerranée. La veille, à l'occasion des manœuvres combinées avec l'escadre, le dirigeable *Méditerranée*, parti de Cuers (Var), a effectué un raid d'éclairage, poussé jusqu'au-delà des îles Baléares.

Amet se rend à plusieurs reprises à l'Exposition coloniale de Marseille, inaugurée le 16 avril de cette année 1922 par le maire de Siméon Flaissières et Albert Sarraut, ministre des Colonies. À la fin de septembre Amet y préside une conférence de Charles Chaumet, ancien ministre de la Marine, président de la Ligue maritime et coloniale – son nouveau nom –, sur la marine et les colonies françaises. En octobre il assiste à la séance de clôture du Congrès de l'organisation coloniale. En novembre il salue le shah de Perse Mohammad Ali, venu visiter l'Exposition ; et il assiste à la conférence donnée par le général Gouraud, sous les auspices de la Société de géographie, au cours de laquelle le haut-commissaire de la France en Syrie évoque ce pays et le rôle de la France en Orient.

### **Une retraite active**

Amet est placé dans la 2<sup>e</sup> section (réserve) par limite d'âge en janvier 1923. En octobre 1927 il entre dans le comité d'honneur du monument aux fusiliers marins morts en combattant à terre, inauguré le 10 novembre 1929 à Dunkerque, en sa présence et celle de Georges Leygues, de nouveau ministre de la Marine.

De 1928 – date à laquelle il succède au baron d'Anthouard, qui avait accepté ce poste au lendemain de la guerre - à 1938 Amet est le secrétaire général de l'Union des femmes de France (UFF), l'une des composantes de la Croix-Rouge française, fondée en juin 1881 à la suite de la scission de l'association des Dames françaises avec pour objet « la préparation et l'organisation des moyens de secours qui, dans toute localité, peuvent être mis à la disposition des blessés ou malades de l'armée française ». En mars 1928 il assiste au service funèbre que la Croix-Rouge fait célébrer à la mémoire des soldats, marins et infirmiers morts pour la patrie, en l'église Saint-Sulpice, sous la présidence du cardinal Dubois, archevêque de Paris ; et en avril à celui célébré en l'église protestante de l'Étoile, à la mémoire de Gustave Ador, ancien président de la Confédération helvétique, président du Comité international de la Croix-Rouge (CICR). En juillet 1929 il se rend en Suisse pour remettre la médaille *Florence Nightingale*, décernée par le CICR à M<sup>lle</sup> Fréminet, infirmière, qui a contracté, en soignant des blessés et des contagieux pendant la guerre, une infection générale du système nerveux, et est soignée depuis plusieurs années à Genève. En avril 1931 il célèbre dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, avec M<sup>me</sup> Barbier-Hugo, présidente générale, sous la présidence de Charles Dumont, ministre de la Marine, le cinquantenaire de la fondation de l'UFF, en présence de Gaston Doumergue, président de la République.

En janvier 1932, avec le général Weygand, vice-président du CSG ; Bertrand de Haller, délégué du CICR ; le marquis de Lillers, vice-président de la Société de Secours aux blessés militaires ; André de Panafieu, ambassadeur de

France, vice-président de l'association des Dames françaises, les deux autres composantes de la Croix-Rouge française ; et les généraux Guillaumat, Claudel et Debeney, il tient l'un des cordons du poêle lors des obsèques du général Pau, ancien commandant de l'armée d'Alsace, président de la Croix-Rouge française, célébrées à l'église Saint-Louis des Invalides. À l'issue de la cérémonie religieuse, à laquelle assistent, notamment les maréchaux Pétain et Franchet d'Espèrey, les généraux Gouraud, gouverneur militaire de Paris, et Dubail, grand chancelier de la Légion d'honneur, le cercueil est descendu dans la crypte de l'église, sépulture définitive d'un général qui a commandé en chef devant l'ennemi pendant la guerre, à la tête de l'armée d'Alsace, et qui avait rempli des missions dans les Balkans, en Roumanie et en Russie.

Également membre de l'Association technique maritime et aéronautique, Amet présente, lors de la 28<sup>e</sup> session, en juin 1924, une étude sur le « Navire de guerre maximum ». Selon lui, l'idée du *capital ship*, le bâtiment de ligne capable, par sa puissance de feu, de faire la différence au cours d'une bataille, ne doit pas être abandonnée ; et il combat une opinion courante qui veut que torpilleurs, sous-marins et avions ont sonné le glas de ce type de navire.

Amet appartient aussi à la Ligue française, fondée en mars 1914, comme le signale en septembre 1917 une note du commissariat spécial près le ministère de la Guerre, « par les personnalités les plus marquantes du monde de la politique, des lettres et des arts », avec ce programme : « Elle défendra la vitalité française contre les dangers qui la menacent. Elle prêtera son aide aux sociétés qui luttent contre la dépopulation, contre l'alcoolisme et ses effets meurtriers. (...) Elle) n'excitera pas à la haine et au mépris de l'étranger ; elle ne sera point provocatrice mais elle fera comprendre partout et à tous que la France est toujours là, forte, vaillante, consciente de ses droits, et pacifique aussi, mais à condition que personne n'entreprenne rien contre son honneur. (...) La Ligue française, qui s'abstiendra de toute polémique politique ou religieuse, ignorera ce qui divise : elle mettra en lumière et vigueur le sentiment qui, malgré des dissensions inévitables dans un pays libre, nous rassemble dans le culte de la patrie. »

Enfin, Amet est membre du conseil d'administration de la Société centrale de sauvetage des naufragés (SCSN). Comme le rappellent les *Annales du sauvetage maritime* dans leur fascicule d'avril-juin 1914, la SCSN « a pour objet principal de porter secours aux navigateurs en péril et aux naufragés, sur toutes les côtes de France, d'Algérie et de Tunisie. » Dans le cadre de ses fonctions, Amet proclame notamment, lors de l'assemblée générale du 14 mai 1927, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, sous la présidence du vice-amiral Touchard, ambassadeur de France, les récompenses honorifiques et pécuniaires décernées aux sauveteurs de la mer pour actes accomplis au cours de l'année 1926.

Amet préside le comité d'organisation du bal de bienfaisance donné le 7 février 1925 au profit de la caisse de secours de l'Association amicale des anciens élèves de l'école navale, dans les salons du ministère de la Marine, sous la présidence du vice-amiral Le Bris ; et qui est honoré par la présence du président

de la République, Gaston Doumergue ; du ministre de la Marine, Jacques-Louis Dumesnil ; et du vice-amiral Salaun, chef d'état-major général de la marine.

À partir de 1926 Amet anime aussi, avec le journaliste Henri Calloc'h de Kérillis, le Centre de propagande des républicains nationaux, formation anticommuniste qui soutient les partis de la droite modérée.

En 1926 Amet écrit le chapitre X (« Le contre-blocus sous-marin ») de l'ouvrage dirigé par feu Denys Cochin, député de la Seine : *Les Organisations de blocus en France pendant la guerre 1914-1918*. Opposé à la pensée de la « Jeune école », il y minimise l'importance des petits bâtiments en cas de conflit. « Si la précieuse faculté d'apparaître et de se dérober instantanément possédée par le sous-marin, affirme-t-il, lui facilite la tenue de la croisière de blocus, ainsi que la surprise des navires à arraisonner, elle ne lui confère pas en même temps la facilité de la visite, de la capture et, s'il y a lieu, de la destruction régulière de la prise. Sous ces derniers rapports, le sous-marin n'est pas mieux partagé que les navires de surface de faible tonnage. C'est donc un très médiocre instrument de blocus. » Amet insiste donc de nouveau sur la nécessité de continuer à disposer de gros navires de ligne.

En avril 1931 Amet préface l'ouvrage de Léon Haffner : *Cent ans de marine de guerre*. Ayant fait remarquer qu'« une flotte adéquate à son objet et bien entraînée étant une nécessité pour une nation comme la nôtre, avec le grand développement de ses côtes et la dispersion de son vaste empire colonial », il veut s'en faire le promoteur. En effet, « cette vérité élémentaire, que le simple bon sens suffirait à rendre évidente, si l'histoire ne l'établissait pas indubitablement, n'est pas encore suffisamment installée dans les cerveaux français. D'où l'insouciance, ajoute-t-il non sans un brin d'antiparlementarisme - classique dans son milieu -, avec laquelle, dans le présent comme dans le passé, nos hommes d'État traitent les plus graves questions navales ou se complaisent à piquer, absurdement (*sic*), des cocardes politiques sur les types de navires, ce qui arrive à fausser la composition rationnelle de notre flotte. Les gouvernants se laissant gouverner par l'opinion publique, c'est celle-ci dont il faut faire l'éducation navale ». C'est également le but de la Ligue maritime et coloniale.

Amet meurt à La Chapelle-des-Fougeretz, en Ille-et-Vilaine, le 2 mai 1940, en pleine bataille de France<sup>6</sup>. Lors de l'autre guerre, il a eu la douleur de perdre, le 27 avril 1915, son fils, l'enseigne de vaisseau de 2<sup>e</sup> classe André Gustave Achille Amet, disparu dans le torpillage du croiseur *Léon Gambetta* dans le canal d'Otrante, et cité à l'ordre du jour : « Est descendu dans les fonds du bâtiment

---

<sup>6</sup> Grand officier de la Légion d'honneur, il était également titulaire de la Médaille de Madagascar, de celle du Tonkin, de la Médaille coloniale agrafe « Kouang-Tchéou-Wan ». Officier d'académie et de l'Instruction publique, il avait obtenu la Croix de guerre avec trois palmes, la Médaille de la Grande Guerre et la Médaille interalliée dite « de la Victoire » ; il était encore officier du Dragon de l'Annam et décoré du Nicham Iftikhar de Tunisie, de l'ordre du Lion et Soleil de Perse, officier de 2<sup>e</sup> classe de Sainte Anne de Russie, titulaire de la plaque de Saint Stanislas avec glaives et de Saint Vladimir avec glaives, ainsi que de l'Aigle blanc de Serbie avec glaives.

torpillé pour aider les hommes à s'en échapper en les éclairant avec sa lampe de poche. Projeté à la mer, a pu s'y soutenir à flot durant cinq heures, faisant l'admiration des survivants par son énergie et l'adieu vaillant qu'il leur a lancé avant de céder à l'épuisement. »

Ainsi, le parcours d'Amet est-il emblématique de celui d'une génération de marins français, élevé dans le culte de la Revanche après la défaite de 1870-1871 face à l'Allemagne, mais aussi dans la méfiance vis-à-vis de la Grande-Bretagne, toujours prompte à s'opposer, ouvertement ou plus insidieusement aux intérêts de la France et, plus tard, dans la lutte contre le communisme. Pur produit de l'école navale, il allie les compétences scientifiques aux qualités de commandement, avec quelques inévitables défauts. S'il a participé à l'aventure coloniale de la France, il est surtout resté dans l'histoire comme le commandant de l'escadre touchée par les « Mutineries de la mer Noire », épisode qui est entré dans le Panthéon du mouvement communiste international avec pour figure de proue l'officier mécanicien André Marty, plus tard cadre du *Komintern*, surnommé pendant la guerre civile en Espagne le « boucher d'Albacete », en raison des purges menées au sein du camp républicain.

Cependant, comme a pu le constater, la carrière d'Amet ne peut être réduite à ces événements, certes importants, et elle revêt de nombreuses autres facettes.